

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Ecole primaire privée
La Calandreta Lemosina – Limoges
(Haute-Vienne (87))**

Rapport Technique de Phase 2 (RT2)

Mai 2011– N° 0875013B_RT2

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

Ecole primaire privée La Calandreta Lemosina – Limoges (Haute-Vienne (87))

Rapport Technique de Phase 2 (RT2)

Mai 2011– N° 0875013B_RT2



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	Hélène BONY	Ingénieur d'études
Vérificateur	Alain ROGER	Directeur de projet
Approbateur	Anne BARITEAU	Directrice de projet

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS*¹. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de l'étude historique et documentaire

L'école primaire privée La Calandreta Lemosina est localisée 19 rue de Toulouse sur la commune de Limoges (87).

Cet établissement a été construit en contiguïté d'un site recensé dans *BASIAS* (n° LIM8703155) qui était un ancien garage avec stockage d'essence, ce qui a motivé son intégration dans la liste des établissements concernés par la démarche de diagnostic.

L'étude historique et documentaire (phase 1 du diagnostic) a établi que l'école primaire était bien située à proximité d'un ancien garage mais les éléments collectés n'ont pas démontré que ce garage correspondait au site *BASIAS* ayant motivé le diagnostic. L'emprise du garage n'a également pas été précisée.

Au regard des éléments historiques et des dispositions constructives, la phase 1 du diagnostic a mis en évidence des potentialités d'exposition par inhalation de composés volatils issus du site susmentionnés et par ingestion d'eau du robinet.

Depuis la visite de l'établissement qui a eu lieu en août 2010, l'école a déménagé. Les locaux n'accueillent donc plus d'enfants.

Résultats des investigations

Des investigations ont été conduites lors de la phase 2 du diagnostic. Elles ont porté sur :

- L'air du sol dans la cour de récréation,
- L'eau du robinet prélevée au niveau des sanitaires de l'école.

Les substances recherchées sont les substances susceptibles d'avoir été manipulées, stockées ou produites sur l'ancien site du garage.

Les résultats ont été interprétés conformément au guide de gestion des résultats des diagnostics réalisés dans les lieux accueillant enfants et adolescents (ADEME, BRGM, INERIS, InVS) de novembre 2010 et à la note ministérielle du 8 février

¹ *BASIAS* : Base de données d'Anciens Sites Industriels et Activités de Services

2007 définissant le cadre général de la politique nationale en matière de gestion des sites et sols pollués.

Les reconnaissances réalisées montrent que :

- pour le milieu air du sol, aucune anomalie n'a été mise en évidence pour les composés recherchés ;
- pour le milieu eau du robinet, il n'a pas été mis en évidence la présence des composés recherchés sauf en chloroforme mais la concentration respecte les normes de potabilité.

Les résultats de la phase 2 indiquent que l'air du sol et l'eau du robinet ne posent pas de problème.

Des produits d'entretien de piscine sont stockés dans le sous-sol présent sous l'établissement scolaire. Ainsi, nous attirons l'attention du Maitre d'Ouvrage sur le fait que la présence de ces composés pourrait influencer la qualité de l'air intérieur de l'école.

Nous proposons donc de classer ce site en catégorie A : « Les sols de l'établissement ne posent pas de problème. »

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'ETS et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».